



Bulletin Septembre 2021

Edition spéciale associations

Sommaire



Page 4 à 11: Le coin des nouvelles



Page 12 et 13: La jeunesse



Page 14 et 15: Les espaces verts



Page 16 et 17: Les festivités



Page 18 à 23: Les associations



Page 24: Les sujets qui fâchent



Page 25: Les travaux



Page 26 à 28 :Les manifestations à venir

Le mot du Maire



Chères Tilloysiennes, chers Tilloysiens,

Après des mois à subir un climat particulièrement anxiogène et des contraintes diverses, c'est un vent de liberté qui souffle depuis ce début d'été 2021. Dans notre commune, des évènements et manifestations s'organisent partout établissements de restauration et de loisirs reprennent leurs activités, pour la plus grande joie de tous. Partout, on ressent ce formidable appétit de vivre « normalement ».

Pour nous élus, cela signifie également la possibilité d'envisager nos projets plus sereinement étant soumis à moins de freins, de ralentissements. Chacun a toutefois conscience que la situation sanitaire reste fragile et que tant que la vaccination n'a pas protégé suffisamment de personnes, le risque d'un nouvel épisode de la pandémie n'est pas encore totalement écarté.

Nous nous positionnons d'ores et déjà sur la rentrée de septembre afin qu'elle soit synonyme d'un nouveau départ, d'un élan encore plus solide.

Côté travaux, les demandes de subventions sont parfois longues et difficiles à obtenir... Mais le travail paie ! Aujourd'hui, je suis heureux de vous annoncer que nous avons obtenu une première subvention pour la rénovation de la salle de sports un montant de 150.000€ au titre du plan de relance puis trois autres par le Conseil Départemental pour les travaux dans le parc du manoir et une par la Région académique pour le remplacement de matériel de la classe informatique mobile.

Toujours côté travaux, l'aménagement de la rue de Wancourt est en cours et les travaux devraient se terminer vers la mi-septembre.

Seront également réalisés :

- La pose de l'éclairage sur la voyette qui va de la route de Cambrai à la rue de la fraternité
- L'aménagement de la voyette entre la rue d'Arras et l'avenue Charles de Gaulle.
- Le renforcement de la vidéo protection

Pour ce qui concerne, l'aménagement de la parcelle du château d'eau, nous sommes toujours en attente du diagnostic en vue d'éventuelles fouilles archéologiques.

Cette année, nous maintiendrons le montant des subventions à nos associations. Beaucoup d'entre elles ont souffert pendant la crise. Certaines sont en effet à l'arrêt depuis plus d'un an. Légitimement, elles espèrent que leurs adhérents reviendront, mais cela reste à confirmer. C'est pourquoi, j'avais déjà rencontré les présidents des associations pour faire le point sur ce redémarrage. Ensemble, nous parviendrons à retrouver la situation d'avant crise.

Comme vous le savez, le Dr Hermant a quitté notre commune. Je suis intervenu tout dernièrement auprès de Filiéris pour m'enquérir de son remplacement. J'espère que nous aurons d'ici peu de temps des nouvelles de son remplacement. Sachez que je mettrai tout en œuvre pour y parvenir.

Vous allez retrouver dans ce numéro de nombreuses informations qui illustrent la vie de Tilloy les Moflaines et le dynamisme des associations qui n'attendent que vous pour reprendre leurs activités.

Côté animation, la ducasse vous réserve de jolies surprises avec le festimanoir, la journée médiévale et la course cycliste.

Dans l'attente et le plaisir de vous rencontrer

Le Maire

Didier Michel

Le coin des nouvelles

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MAI 2021 COMPTE-RENDU SUCCINCT

Étaient présents : Monsieur Didier MICHEL, Monsieur Dominique AUCREMANNE, Madame Marie-Thérèse AUCREMANNE, Madame Virginie BEUGNET, Madame Isabelle COLART, Monsieur Nicolas GUFFROY, Madame Jacqueline GUIMART, Madame Fabienne HOULBERT, Monsieur Frederic LHEUREUX, Monsieur Maxime SIBILLE, Monsieur Cédric VANDOOREN, Madame Maryse CAUWET, Monsieur David MUCHEMBLED.

Étaient excusés : Monsieur Manuel DA SILVA VINHAS a donné procuration à Monsieur Frédéric LHEUREUX, Madame Morgane DELY a donné procuration à Monsieur Didier MICHEL.

Formant la majorité des membres en exercice.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire a ouvert la séance.

Monsieur Maxime SIBILLE a été nommé secrétaire de séance.

- Le compte rendu de la réunion précédente est approuvé.
- 1. Décision modificative budgétaire numéro 1 (13 voix pour et 2 abstentions Madame CAUWET et Monsieur MUCHEMBLED)
- 2. Déclaration des droits de l'arbre (Adoptée à l'unanimité)
- 3. Modifications des tarifs périscolaires baisse des tarifs pour les tranches 1 et deux (Adoptée à l'unanimité)
- 4. Principe d'organisation de semaine de loisirs Ados été 2021 (Adoptée à l'unanimité)
- 5. Subvention Départementale Ludothèque (Adoptée à l'unanimité)
- 6. Projet d'aménagement de la parcelle du Château d'Eau (Adoptée à l'unanimité)
- 7. Etude sur la faisabilité d'une autoconsommation d'électricité photovoltaïque par les différents bâtiments de la commune (Adoptée à l'unanimité)
- 8. Sollicitation du fonds de concours auprès de la CUA (Adoptée à l'unanimité)
- 9. Subvention exceptionnelle Tilloy Football Club (11 voix pour et 4 abstentions Madame COLART, Monsieur LHEUREUX et Monsieur VANDOOREN)
- 10. Modification des tarifs TLPE 2022 (Adoptée à l'unanimité)
- 11. Création de poste adjoint technique territorial (Adoptée à l'unanimité)

Budget participatif

Tout dernièrement a été soumis à vos suffrages deux projets dans le cadre du budget participatif :

- le remplacement du tourniquet dans le parc René Lefrère
- la mise en place d'une fontaine à eau dans ce même parc.

La fontaine à eau a obtenu 22 voix contre 32 pour le remplacement du tourniquet.

Ce dernier projet sera donc réalisé d'ici quelques temps.

Merci à tous ceux qui ont participé tant pour leur proposition de projet que pour la participation au vote.



Diagnostic social de projet de territoire sur la population des plus de 60 ans à Tilloy

Des étudiantes de l'IRTS (Institut régional des travailleurs sociaux) ont effectué un stage dans la commune pour évaluer les besoins des plus de 60 ans. Suite à l'envoi d'un questionnaire , les étudiantes ont eu plus de 50% de réponses et nous vous en remercions .

Voici la conclusion de l'enquête :

46 propositions ont été faites .

Quelques préconisations :

Sur le logement : un peu moins de la moitié souhaite apporter des modifications au logement(notamment dans la salle de bain) afin de le rendre plus adapté aux besoins .

Sur l'autonomie : un certain nombre d'associations ou d'entreprises proposent leurs services : jardin, bricolage, ménage, repassage etc....dans un but le maintien à domicile.

Vie sociale : présenter le bilan à l'ensemble de la population et aux associations dans le souci d'intégrer les plus de 60 ans à la vie de la commune.

Vie au quotidien : Que chacun fasse un effort pour ranger ses poubelles pour permettre le déplacement sur le trottoir aux personnes en situation d'handicap .

L'installation d'un distributeur de billets : ce serait un plus pour la commune . Vu les coûts demandés par les banques le projet n'est pas réalisable dans la commune.

L'ouverture d'une épicerie au sein du village : ceci semble complexe particulièrement sur la viabilité du projet . Tilloy étant trop près de la zone Boréal et du centre ville d'Arras par contre l'installation d'un distributeur automatique de produits alimentaires pourrait être envisagée en particulier de produits frais en lien avec les agriculteurs des environs .

Un grand merci aux étudiantes de l'IRTS pour cette enquête qui ouvre des perspectives pour les années à venir

Service civique

La Communauté Urbaine d'Arras a mis en place une action intercommunale autour de l'isolement des séniors en déployant sur l'ensemble du territoire une équipe de jeunes en service civique auprès des personnes âgées au sein de leur domicile.

Ce dispositif est totalement financé par l'Etat et la mission locale.

Les jeunes en service civique ont pour mission de proposer des visites de convivialité.

Le conseil municipal a décidé d'adhérer et de proposer aux séniors qui le souhaitent ces visites.

Les personnes qui le souhaiteraient peuvent prendre contact avec les services de la mairie.

Une nouvelle clé pour aider à la mobilité et à l'emploi des jeunes : la Région finance 90% du permis de conduire



Pour l'emploi, la Région entend se battre davantage pour aller plus vite encore. Celle-ci s'est donc engagé à créer, dès le début du mandat et la première séance plénière de la Région, une nouvelle aide pour favoriser l'accès à l'emploi des jeunes.

La Région prendra en charge 90% du prix du permis de conduire des jeunes de 18 à 30 ans, demandeurs d'emploi, en formation professionnelle, ou en apprentissage. Faciliter la mobilité et l'accès à l'emploi

Dans la continuité de sa politique en faveur de l'emploi et du pouvoir d'achat, la Région propose une nouvelle solution pour la mobilité des jeunes et leur insertion professionnelle. En prenant en charge jusqu'à 90% du prix, elle donne aux jeunes demandeurs d'emploi et aux parents isolés la possibilité de passer son permis de conduire, clé de la mobilité, notamment pour les jeunes habitant en zone rurale ou travaillant en horaires décalés.

Qui peut en bénéficier ?

Les jeunes de 18 à 30 ans :

- Demandeurs d'emploi (inscrit à Pôle emploi) ou stagiaire de la formation professionnelle ou en contrat d'apprentissage ou dans un parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) ;
- Domiciliés en Hauts-de-France ;
- Inscrits dans une école de conduite agréée par la Préfecture ;
- Et dont le Revenu fiscal est inférieur à 28 200 € (2 SMIC) pour une personne fiscalement autonome, ou à 44 250 € (3 SMIC) pour les personnes mariées, pacsées ou pour une personne rattachée au foyer fiscal de ses parents.

L'aide prend la forme d'une aide individuelle plafonnée à 90% du coût du permis, dans la limite de 1 500€.



Départ en retraite de Monsieur Fontaine Jérôme

C'est avec émotion, que le conseil municipal a tenu à marquer le départ à la retraite du directeur de notre école.

Monsieur le Maire a salué son professionnalisme, son investissement et son engagement. Il a tenu à rappeler la qualité de son travail, son adhésion aux différents projets et l'excellence des rapports entre l'école, le conseil municipal et le personnel péri-scolaire.

C'est autour du verre de l'amitié que se prolongea cette cérémonie.

Le Conseil Municipal et le personnel municipal lui adresse tous ses vœux de santé et de bonne retraite.



La plus belle cantine est à Tilloy-les-mofflaines!!!

Pour faire suite au durcissement du protocole sanitaire en avril, nous avons décidé de délocaliser la cantine pour les enfants du CM1 et du CM2.

C'est dans le manoir que les enfants ont eu le plaisir de prendre leur repas. Au-delà du très beau cadre, cela leur a permis de sortir de l'école pour la pause méridienne. Cette disposition a fait l'unanimité tant du côté des enfants que du côté du personnel.

En effet pour pouvoir ce faire, nous avons dû allouer du personnel supplémentaire mais le service s'en est trouvé plus fluide.

Notre prestataire a également accepté de s'adapter en effectuant des doubles livraisons à l'école et au manoir.

Ce qui était au départ une réponse à une contrainte s'est avérée avoir des vertus insoupçonnables. Une piste de réflexion est donc ouverte pour faire perdurer ce modèle.

Décidément le manoir n'a pas fini de nous surprendre



Création d'une maison virtuelle de la jeunesse

Dans le cadre de la création d'une maison virtuelle de la jeunesse qui devrait voir le jour en septembre 2021. La ville d'Arras est à la recherche de jeunes souhaitant construire le projet avec elle.

Cette plate-forme sera un lieu d'informations, de regroupement et d'échanges virtuels pour les jeunes de 11 à 25 ans leur donnant accès à plusieurs activités, ateliers et services.

Les jeunes souhaitant s'impliquer dans le projet avec la création d'un comité jeunes pour développer la maison virtuelle peuvent prendre contact au 06 76 05 84 05 ou à l'adresse mail suivante j-gaci@ville-arras.fr !

La Ludothèque

Le projet de ludothèque poursuit son petit bonhomme de chemin. Un groupe de travail a été mis en place et a commencé l'élaboration du règlement intérieur, des tarifs, des activités et à son aménagement intérieur. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont été sensibles à notre publication sur les réseaux sociaux et qui sont venus déposer en mairie des jeux. Vous pouvez bien entendu continuer à en déposer en mairie. Même s'ils sont incomplets, ils serviront pour des remplacements de pièces.

Appel au volontariat

Tous ces jeux qui nous ont été remis et ceux que nous allons acheter vont devoir être répertoriés, certaines pièces vont devoir être plastifiées. Aussi nous recherchons des personnes qui disposeraient de temps libres pour aider à ce travail. Merci pour ce faire de prendre contact avec la mairie par téléphone, courrier ou mail (contact@tilloylesmofflaines.fr) avant 25 septembre 2021.

Proposez nous des noms pour la future ludothèque

Proposez-nous le nom de la future Ludothèque, la commission en charge du dossier délibérera pour retenir la proposition choisie. Vos réponses sont attendus pour le 20 septembre 2021 par téléphone, courrier ou mail. Un bon d'achat de jeux récompensera le gagnant.

Pass 62

Le Département du Pas de Calais lance le Pass'62 : 15 € offerts aux collégiens de 6ème ou de 5ème scolarisés et résidant dans le département pour financer leurs licences sportives dans les clubs et associations du Pas de Calais Sans conditions de ressources.
Plus d'infos : <https://bit.ly/389rYD9>



Le pas'sport du CNSOF

Le 19 mai dernier, le Président de la République a officiellement présenté le Pass'Sport, proposé par le CNOSF.

Cette aide de 50 euros à l'inscription dans un club affilié à une fédération sportive concernera les jeunes de 6 à 17 ans révolus au 30 juin 2021 qui bénéficient soit de l'allocation de rentrée scolaire, soit de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé, soit de l'allocation aux adultes handicapés (entre 16 et 18 ans).

Il s'agit d'une vraie opportunité pour encourager les jeunes à la pratique d'une activité sportive.

Le Pass'Sport est un outil clef de la reprise du sport et du retour des jeunes en club.

Les jeunes seront ou ont été informés cet été de leur éligibilité au dispositif, par un courrier du Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports.



Retour sur la consultation rénovation salle de sport

Dans le cadre d'un plan pluriannuel d'investissement, nous allons rénover la salle de sport Pierre de Coubertin en plusieurs phases.

Bien évidemment, tout sera fait pour pénaliser le moins possible les utilisateurs.

Nous sommes en concertation avec le bureau d'architecture pour finaliser l'avant projet sommaire. A ce stade, il nous était important d'avoir votre avis sur l'aspect esthétique qui est proposé par le bureau d'architecture.

Nous avons donc demandé plusieurs versions en fonction de la marge de manœuvre qu'il était possible d'avoir sur ce projet en fonction des contraintes comme le coût.

Voici le résultat de la consultation

Proposition 1 foncé 24 points

Proposition 1 claire 52 points

Proposition 2 foncé 33 points

Proposition 2 claire 68 points

Proposition 3 foncé 58 points

Proposition 3 claire 148 points

Au vue des résultats, il est indiscutable que c'est la proposition 3 qui est attendue.

Il est également établi que dans tous les cas, les habitants préfèrent un projet clair et non foncé comme celui qui était présenté dans un premier temps par le bureau d'architecture.

La jeunesse

Une Journée au Touquet pour les CM2

La crise sanitaire est passée par là et nos enfants du CM2 n'ont pas pu partir en classe de neige.

Votre conseil municipal avait souhaité remplacer ce déplacement par un séjour à la mer puis un séjour à la montagne au mois de juin. Mais nous n'avons pas obtenu les autorisations nécessaires.

Pour apporter une légère compensation, la municipalité a financé un déplacement au Touquet.

Les élèves ont bien entendu été ravis mais bien sûr la prestation n'était pas à la hauteur de celle escomptée.

Centre de loisirs 2021

Cette année le centre de loisirs a ouvert avec une capacité

de 48 places, les réservations se faisaient par semaine entière avec cantine obligatoire.

Certains peuvent se poser la question: pourquoi la cantine était obligatoire?

Il faut savoir que même si lors de l'ouverture des réservations le protocole sanitaire s'allégeait, le principe de gestion des brassages était encore d'actualité.

Cette gestion limite le nombre d'entrées et de sorties des enfants principalement en cas d'activités extérieures, cela permet aussi le report d'activité selon les caprices de la météo et permet d'être sûr que tous les enfants y participent.

Cette pratique, très courante, est appliquée par de nombreux centres de loisirs des alentours.

Une fois ces étapes passées, les enfants peuvent enfin profiter pleinement des nombreuses activités joyeuses et délirantes concoctées avec soins par nos équipes d'animatrices et animateurs dirigées par Céline Vue, Joëlle Bertin et Octavie Doutre, le tout ponctué par de nombreuses activités et sorties extérieures tel que :

- Des activités à Clairmarais
- La découverte de Nausica
- La découverte du terroir de Pynchonvalles
- Une journée à la mer.....



Une semaine avec nos ados

Cette année, à cause de la crise sanitaire, il n'a pas été possible d'organiser de camp de vacances. Aussi, votre conseil municipal a-t-il décidé de mettre en place une semaine d'animations.

Apprentissage du quad, acrobbranche, journée à Paris et Parc Astérix étaient au programme.

Cette semaine malgré le temps maussade fut une réussite et combla nos jeunes qui se dirent prêts à remettre ça l'année prochaine. Cindy Lhullier avait mis au point ce programme, elle a également participé à l'encadrement du groupe



Les espaces verts

Le patrimoine arboré du Parc René Lefrère.

Le patrimoine arboré du parc du manoir a beaucoup souffert ces dernières années. La maladie qui a frappé les frênes, et les tempêtes successives ont eu raison de nombreux arbres. Pour valoriser le patrimoine arboré, nous avons replanté des sujets nobles, bien sûr, et demandé à Enzo dans le cadre de son service civique, de réaliser des fiches d'identification pour que chacun prenne conscience de la richesse des arbres de notre commune au travers d'un arboretum. Cette arboretum prendra la forme d'un parcours qui pourra être réalisé en famille, un peu comme un jeu de piste. Il complétera le parcours biodiversité réalisé il y a quelques années.

Sachez également que lors du dernier conseil municipal, le conseil a approuvé la déclaration des droits de l'arbre comme les villes de Nancy ou Auxerre. Nous sommes ainsi la première commune du Pas de Calais à avoir validé cette déclaration.



Thème du fleurissement

Tous les ans, afin de dynamiser notre cadre de vie, nous choisissons un thème de fleurissement pour notre village. Vous vous souvenez peut-être du thème de la musique avec un piano à queue dans le parc du manoir, ou du thème du jeu avec un manège sur le rondpoint. Cette année, nous avons choisi le thème de la fleur. Vous allez pouvoir profiter par exemple de jolies fleurs réalisées par les enfants avec des objets de récupération comme des bouteilles plastiques .

Si vous avez un thème de fleurissement à proposer pour l'année prochaine, n'hésitez pas à le transmettre à Frederic Lheureux par mail contact@tilloylesmofflaines.fr ou à l'accueil de la mairie.



Les festivités



Commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale

Compte tenu de la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire, les cérémonies prévues sur le territoire n'ont pas pu se tenir dans leur format habituel. La cérémonie du 8 mai commémorant la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et fin la de la Seconde Guerre mondiale en Europe s'est tenue, toutefois, sur demande des autorités préfectorales le nombre de participants était fortement limité.

Monsieur le Maire a procédé à un dépôt de gerbe au monument aux morts, accompagné d'un nombre restreint d'élus et de représentants des anciens combattants et des gardes de Lorette, en respectant scrupuleusement les gestes barrières.

Tous nos remerciements à Clara pour sa participation et son interprétation des différentes sonneries et de l'hymne national.

Exposition JO Terres de jeux 2024

Du 21 au 24 juin 2021, s'est tenue à la salle polyvalente une exposition sur les jeux olympiques : « En route pour Paris 2024 ». Les classes de CM1 et CM2 ont pu visiter l'exposition en début de semaine puis laisser place aux habitants l'autre moitié de semaine.

Cette exposition retraçait l'histoire des jeux de leur création à aujourd'hui avec des focus sur les symboles des jeux tels que la flamme olympique ou encore les anneaux.

Les enfants du centre de loisirs du mercredi ont confectionné de belles réalisations exposées ces jours-là également.

Une parenthèse culturelle au sein de votre commune appréciée par les visiteurs.



Les enchanteurs

Dans le cadre du festival des Enchanteurs en collaboration avec Droit de cité : les artistes membres du groupe « La Gapette » sont venus zinguer (musiciens zingueurs : musiciens de bistrots) chez nous le mercredi 30 Juin dernier.

Ces artistes coiffés d'une gapette (casquette gavroche en breton) ont ambiancé petits et grands dans une ambiance très familiale.

Le concert a eu lieu dans la salle polyvalente, en solution de repli du parc du manoir, car la météo n'était pas favorable à un concert en extérieur.



Fête nationale du 14 juillet

Cette journée républicaine a été l'occasion de nous retrouver en nombre malgré la crise sanitaire et le crachin épars de l'après-midi.

Un après-midi récréatif avec structures gonflables, tir à la carabine, buvette a eu lieu dans notre parc du Manoir. Un stand de tir aux javelots était tenu par le Javelot Club de Tilloy et un stand de football était tenu par le Tilloy Football Club. Merci à eux !

Les festivités se sont poursuivies avec une retraite aux flambeaux dans les rues de la commune au rythme de la batucada Kak40 !

Le ciel de Tilloy Les Moflaines s'est embrasé d'un feu d'artifice qui a clos les festivités de cette belle journée.

Les agents municipaux de tous les services confondus ont œuvré ensemble pour que cette journée soit une réussite, bravo à eux !

Le sourire sur les visages de chacun et de chacune en disait long sur l'amusement et le plaisir des retrouvailles et du profit de ses activités.

Un sourire ne coûte rien, mais il crée beaucoup.



Les associations sportives

TT Tilloy

Le tennis de table Tilloy-les-Mofflaines fait sa rentrée !

Que vous vouliez jouer en loisirs ou en compétition,
nous vous attendons à la salle Jacques Secretin, route de Neuville.



Inscriptions et reprise : le mercredi 8 septembre 2021

Entraînements les :

Lundis, entraînement dirigé
18h45 - 20h45

Mercredis
• Jeunes, avec un entraîneur qualifié
14h15 - 15h15 pour les - 12 ans
14h15 - 16h15 12 ans et +
• Adultes, entraînement libre
à partir de 18h45

Vendredis
18h45 - 20h45

pass sanitaire obligatoire dès 12 ans



Renseignements
contact@ttilloy.fr
06 83 87 82 06



L'ALT

Nous vous présentons ci-dessous les différentes activités que L'ALT propose pour les jeunes et les seniors. Les clubs sont animés par des professeurs diplômés et dynamiques.

PORT DE BRAS

ESPACE DE REMISE EN FORME, + de 27 appareils

FITNESS, TABATA et TAF

ZUMA ET ZUMBAKID à partir de 5 ans

YOGA 2 cours pour les jeunes et les seniors

DANCE MODERN' JAZZ 4 cours dès 4 ans jusqu'aux adultes

TENNIS MINI TENNIS dès 5 ans affilié à la FFT et à l'Ufolep PETANQUE*

Pour l'inscription ou tout autre renseignement, s'adresser aux permanences de l'ALT. Pour prendre un rendez-vous ou tout renseignement tel au 06 76 66 07 77

Permanences salle de l'ALT musculation complexe sportif entrée séparée à droite samedi 28 aout de 15h à 18h

Mercredi 1er, 8 et 15 septembre de 17h00 à 19h00

Pour l'inscription se munir d'un certificat médical, d'une photo, de trois timbres.

Dans le respect de la réglementation, le pass sanitaire est obligatoire pour les personnes jeunes.

HORAIRES DES ACTIVITES DE L'ALT

PORT DE BRAS: Jeudi 20h00

PILATE: Vendredi 18h00

Une nouvelle activité : Pour un entretien corporel sur un fond musical

ZUMBA + de 16 ans : Vendredi 19h45

YOGA JEUNES: Lundi 17h30

YOGA ADULTES: Lundi 18h30

ZUMBA KID

Mercredi 14h30 + de 9 ans

Mercredi 15h30 – de 9 ans

DANSE MODERN'JAZZ

Jazz 1 (4 à 6 ans) mardi 17h30

Jazz 2 (7 à 11 ans) mardi 18h30

Jazz 3 (12 à 16 ans) jeudi 18h00

Jazz 4 pour les seniors jeudi 19h00

TENNIS

Samedi 8h45 à 13h45 suivant l'âge et le niveau de 5 à 17 ans

Jeudi de 18H00 à 22H pour les seniors de tous niveaux

**PORTES OUVERTES TENNIS
VENEZ ESSAYER**

Samedi 4 et 11 septembre 10h00 5/8 ans
11H 9/14 ans

PETANQUE suivant la demande

CONCOURS DE LA DUCASSE DOUBLETES DIMANCHE 19 SEPTEMBRE

Ouvert à tous, dans le parc du manoir, Inscriptions 13h30

le Javelot Club Tilloy



Le 17 février 2020,

Le Javelot Club Tilloy avait pu recevoir le Championnat Départemental Jeunes

organisé par le Comité Départemental de Javelot Tir sur Cible.

Cette journée (début de la compétition le matin, repas pris en commun sur place, remise des prix en fin d'après-midi, ...) est toujours très appréciée par les jeunes participant(e)s.

Quelques temps après, ce foutu Covid-19 et les mesures gouvernementales nous ont TOUS profondément perturbés.

Le J.C.T. ne pourra pas, de nouveau, organiser son Challenge annuel

« Raymonde et Bernard LEMATTRE » en août 2021 et recevoir le 'Championnat Départemental Féminin' en septembre 2021 car ne pouvant gérer le Passe-Sanitaire obligatoire pour ces 2 événements à + de 50 personnes.

Depuis ce 11 juin 2021 nos activités J.C.T. ont repris en respectant les gestes barrières (Port du masque, gel hydro-alcoolique, distanciation, ...) facilement réalisables dans nos superbes installations.

Le J.C.T. a répondu favorablement à l'invitation de la Mairie, ce 14 juillet 2021 au Parc du Manoir et la fréquentation de notre animation nous a fait énormément plaisir .

Pour découvrir ou re-découvrir notre discipline conviviale et sportive, n'hésitez pas à venir à nos entraînements :

les mardi et vendredi de 17h 30 à 20h00

au Javelodrome situé au Complexe Sportif Route de Neuville

Bienvenue à Tou(te)s
SPORTIVEMENT

Le Président et Les Membres du Javelot Club Tilloy





TSA

TSA reprendra toutes ses activités à la rentrée



La COUTURE chaque lundi

La GYMNASTIQUE TONIQUE : Echauffements – cardio – abdos – renforcements musculaires du corps



Le STRETCHING qui est une association d'étirements et de la respiration pour gagner en souplesse et réduire le stress. C'est une technique de gymnastique d'exercices d'étirements.

NOUVEAU : Le SPORT ZEN 2 fois par semaine :

« Vous n'êtes pas adeptes de sports toniques. Les SPORTS ZEN vous permettent d'entretenir votre corps et apaisent votre esprit. C'est un mélange d'exercices d'équilibre, de yoga, de Pilates et stretching.» Les SPORTS ZEN consistent à allier la souplesse, la force, l'équilibre et la détente.



NOUVEAU : 2 cours de TRICOT à la main avec un TARIF SPECIAL JEUNES le Mercredi



LA MARCHE NORDIQUE aux alentours d'ARRAS

Si la crise sanitaire le permet, nous organiserons fin mars 2022 une soirée bavaroise avec repas
Et nous terminerons la saison par notre sortie annuelle.

Le bureau de TSA souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances

Les associations conviviales



L'association des parents d'élèves

L'association des parents d'élèves de groupe scolaire Prévert – Talbot a besoin de vous !!! N'hésitez pas à nous rejoindre !

Cette année 2020-2021 fut difficile au vu des restrictions sanitaires, du confinement et des couvre-feu.

Mais grâce à la mobilisation des bénévoles de l'association et des réunions en visio-conférence, des actions ont permis de financer des cadeaux pour les enfants et des besoins matériels au sein des classes.

Les soirées dansantes poulets-frite et moules-frites ont été annulées mais nous avons pu poursuivre les ventes de cookies et de cartes pour la sainte Catherine et la saint Nicolas.

Ainsi les enfants ont bénéficié d'un calendrier de l'avant, avant les fêtes de fin d'année et nos CM2 ont eu une carte cadeau de 20 euros auprès du Furet du Nord.

La classe de Mr Grossemey a reçu 30 dictionnaires et la classe de Mme Varrier a reçu une conteuse et une tablette.

A VOS AGENDAS :

* L'APE organise la soirée moules-frites dans le cadre de la ducasse
le samedi 18 septembre 2021
(Pass sanitaire obligatoire pour les plus de 18 ans).
Nous comptons sur votre participation !!!

* L'assemblée générale se tiendra le jeudi 30 septembre à 19h00 à l'école

Restons unis, restons solidaires Les enfants comptent sur nous !
Portez-vous bien vous et votre famille !



20



Club de l'Amitié de Tilloy

En septembre nous espérons reprendre nos activités hebdomadaires rue de Neuville Le Club l'Amitié de Tilloy a plus de 40 ans.

Son but faire passer un moment convivial à ses adhérents tous les jeudis de 14h à 17h autour de divers jeux de cartes, scrabble, triomino, etc sans oublier la petite collation.

Il permet de garder un lien social et d'être connu et reconnu par les plus jeunes générations vivant dans le village

Tous les ans le Club organise des après-midi à thème, comme la galette des rois, la chandeleur, un loto, un repas en juin au restaurant dans le secteur, et pour clôturer l'année à la salle Polyvalente son repas de Noël.

Vous êtes retraités, vous vivez seul(e) ou en couple et vous souhaitez de la compagnie, venez nous rejoindre, nous vous offrirons l'Amitié

Pour tous renseignements contact : Mme Geneviève Montury 06 13 24 35 48



Association paroissiale de Tilloy

Association qui assure le lien entre la paroisse catholique Notre Dame de Pentecôte (regroupant les églises de Beaurains, Achicourt, Agny, Tilloy et celles du sud d'Arras) et la commune de Tilloy.

Initialement l'association était en lien uniquement avec l'église de Tilloy. Elle assurait aussi de l'entraide en lien avec le CCAS. Aujourd'hui d'autres associations plus structurées ont pris le relais.

L'association participait aux activités communales comme le Téléthon par exemple ; concert de Noël.

Pour 2021-2022 notre priorité sera les jeunes :

Avec la caté depuis quelques années nous avons un groupes d'enfants catéchisés sur Tilloy . Il faut déjà penser à la rentrée. L'inscription se fera le vendredi 3 septembre de 17h00 à 19h00 à l'église.

Un groupe de collégiens se retrouvera régulièrement pour des temps de réflexions mais aussi des temps caritatifs comme la confection de jacinthe au profit de l'association du « petit âtre ».

Quel que soit votre âge si vous souhaitez nous rencontrer, n'hésitez pas vous trouverez nos coordonnées téléphoniques à la porte de l'église.

Les associations caritatives



Association Cap Sur L'Espoir

L'association a été créée en 2005.

Son siège social se situe 126 Avenue Charles de Gaulle 62217 TILLOY les MOFFLAINES.

Tél : 0321731026

L'association a été reconnue d'intérêt général et peut délivrer des reçus aux personnes ou entreprises qui peuvent déduire leurs dons de leurs revenus imposables.

Vous pouvez trouver tout renseignement sur le site internet (attention il n'est plus mis à jour) www.capsurlespoir.fr, sur la page facebook de l'association ou prendre contact avec l'association.

Son Objectif est de venir en aide aux personnes en situation de handicap.

Elle accompagne les personnes dans leurs démarches administratives, Elle peut leur apporter un soutien moral et peut contribuer par une participation financière à la réalisation de leurs projets. (achat de matériel, soins à l'étranger, achat de véhicule.....)

Une cinquantaine de bénévoles, au service du handicap, organisent des randonnées pédestres, des ventes de produits et collectent les papiers usagés.

Dans ce cadre, cette dernière action s'inscrit dans le développement durable et l'économie circulaire. Les papiers récupérés sont ainsi recyclés.

L'association récupère chaque année plus de 200 tonnes de papier. Elle dispose d'un local qui se situe rue de Wancourt à côté des ateliers municipaux. Elle tient une permanence chaque premier et troisième samedi de chaque mois de 10 à 12h.

Depuis, sa création, l'association a ainsi reversé plus de 250.000€.

En 2019, elle a reversé 25.928€ vers 13 familles.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre !



Associations AATD (aide alimentaire aux Tilloysiens en difficulté)

Pour certains habitants de notre commune, il reste moins de 1 euro par jour pour se nourrir .

Le problème n'est pas nouveau et a été amplifié par le coronavirus et les mesures économiques qui en ont découlé .

On ne peut pas être indifférent a cette réalité.

Il y a plus de 30 ans que l'association « L'AIDE ALIMENTAIRE AUX TILLOYSIENS EN DIFFICULTE » a été créée . Elle a pour vocation d'aider les tilloysiens qui sont dans le besoin , après fourniture de justificatifs financiers , moyennant une participation modique – en leur attribuant pendant 11 mois , des denrées alimentaires , en quantités équitables collectées ou attribuées par La Banque Alimentaire ou recueillies lors la collecte annuelle .

Notre association est habilitée par l'Etat qui contrôle notre fonctionnement tant du point de vue financier que sanitaire . Nous venons en complément des aides publiques et du CCAS.

En 2020, nous avons aidé chaque mois 16 foyers regroupant 54 personnes – 32 adultes et 22 enfants de moins de 15 ans – (15 personnes en plus qu'en 2019) . Nous leur avons distribué 9223kg de denrées variées : produits frais, laitiers , surgelés , d'hygiène... etc

Tout cela implique l'importance des bénévoles appelés à participer ...

Nous avons besoin de bras, de jambes , de personnes volontaires, respectueuses, généreuses et discrètes pour donner un peu de leur temps.

Oui, nous avons besoin de bénévoles pour assurer :

- le ravitaillement des denrées de la Banque Alimentaire de Carvin à Tilloy : 2 personnes pour assurer ce service (disponibilité demandée 3h environ)
- la préparation et la distribution des colis aux bénéficiaires, le nettoyage du local : 3 personnes nécessaires (disponibilité 4h environ)

- notre participation aux journées nationales des Banques Alimentaires : ramassage dans la commune et collectes à Mag'ik Dépôt et Carrefour Market. Cette année, cette collecte aura lieu vendredi 26 et samedi 27 novembre 2021. Cette collecte est super importante car tout ce que nous collecterons ces deux journées restera chez nous et nous aidera à poursuivre notre action dans le domaine de la précarité.

Un planning annuel est établi permettant à chacun de s'organiser selon sa disponibilité.

Venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

Plus nous serons nombreux, moins souvent nous serons de permanence...

D'avance nous vous remercions.

Vous pouvez nous joindre au 06 22 47 36 46 ou aucremannemt@hotmail.fr

Les sujets qui fâchent

Dépôt sauvage

Et pourtant le SMAV et la Communauté urbaine mettent tout en œuvre pour que chacun puisse déposer ses déchets dans de bonnes conditions. Mais force est de constater que certains n'ont que faire du respect de la nature et de notre environnement.

Rappelons que déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique est puni d'une amende forfaitaire de 135 €.

Le juge pourra décider d'une amende de 750 € maximum (ou jusqu'à 1 500 €, avec confiscation du véhicule, s'il est utilisé pour transporter les déchets).



Nuisances sonores

Rappelons que les bruits de voisinage de jour ou de nuit peuvent être sanctionnés lorsqu'ils constituent un trouble anormal causé :

- par un individu, locataire ou propriétaire d'un logement, (cri, talons, chant, fête familiale, ...)
- ou par une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, téléviseur, outil de bricolage, pétard et feu d'artifice, pompe à chaleur, éolienne, électroménager, ...)
- ou par un animal (exemple : aboiements).

Respecter la tranquillité de ses voisins doit être un objectif pour chacun d'entre nous. Aussi nous vous rappelons les règles en la matière qui sont régies par un arrêté du maire.

Ainsi l'utilisation d'outils thermiques, la tonte des pelouses.etc... sont autorisés :

- du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- et le dimanche de 10h à 12h



Les travaux

Travaux Résidence du Château d'eau

Sur la première tranche, nous voilà arrivés dans une phase finale attendue depuis 2018 pour les plus anciens.

Aujourd'hui un engazonnement, un éclairage LED basse consommation, un parking, des abords propres et verdoyants ont été réalisés. Reste l'apport des végétaux sur le cheminement doux ainsi que les noues de filtration prévues pour l'automne, période idéale pour la plantation. L'aboutissement de cette dernière phase rendra possible une reprise future par la Communauté Urbaine d'Arras et la commune pour sa gestion, ce qui permettra ainsi de prendre soin de notre cadre de vie.

Concernant la deuxième tranche, après un confinement qui a vu un ralentissement des travaux, nous arrivons aujourd'hui à une phase d'emménagement de nouveaux résidents. Nous leur souhaitons à toutes et à tous la bienvenue.

C'est une résidence à vocation écocitoyenne avec une végétalisation maximum où voitures et piétons peuvent circuler en harmonie. Pour que tout le monde puisse continuer de cohabiter sereinement, merci à chacun de respecter une vitesse réduite pour la sécurité de nos familles.

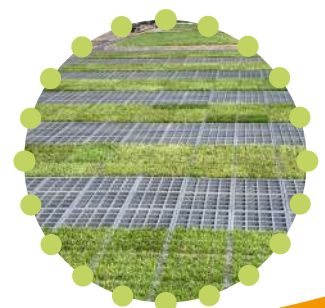
Aménagement sur le site de l'ancien centre hippique.

Les constructions sur l'ancien centre hippique avancent bon train. C'est au cours d'une réunion de chantier que nous avons pu nous rendre compte de leur avancement. Si ce rythme continue, les logements devraient être livrés à la fin du premier semestre 2022.



Les Travaux dans le parc du Manoir et le parking de la salle polyvalente.

Les travaux dans le parc du manoir se terminent. La structure de la cascade a été renforcée ce qui nous permet maintenant de la refaire fonctionner normalement. Le sol de la pâture a été labouré, enrichi et réensemencé. Des barrières séparatrices ont été installées ceci afin de permettre une meilleure gestion et optimiser le pâturage des animaux. En novembre, des essences seront plantées pour séparer ces différentes parties. L'espace boulodrome est en cours de finalisation, nous attendons la livraison des assises avant de le rendre accessible. Un portail sera prochainement posé permettant à chacun de prolonger sa promenade le long du parc ou la rue de Wancourt. Enfin il sera procédé prochainement à la pose de sol amortissant pour les différents jeux.



Les manifestations à venir

Votre commune en partenariat avec le Vélo Club d'Arras organise dans le cadre de la du-casse des courses de vélos le dimanche 19 septembre 2021.

Matin : courses dans la commune de 09h00 à 12h00

Courses des tilloysiens : de 9h00 à 10h00

Les jeunes tilloysiens non licenciés pourront participer à cette matinée de courses dans la commune.

Votre enfant est âgé de 4 à 12 ans et est équipé d'un casque et d'un vélo en bon état de fonctionnement alors après inscription auprès de la mairie, il ou elle pourra venir retirer son dossard sous la tonnelle qui sera placé devant le monument aux morts, avenue Charles de Gaulle à 08h30.

Des courses de l'école de cyclisme avec en catégorie : les pré-licenciés, les poussins, les pupilles et les benjamins auront lieu dès 10h00.

Programme de la matinée :

08h30 = Stand Dossards

Courses des tilloysiens (dossards offerts par le club mais prévoir 4 épingles à nourrice par enfant)

09h00 = 4 – 6 ans = 1 tour

09h20 = 7 – 9 ans = 3 tours

09h40 = 10 – 12 ans = 3 tours

Collation des enfants tilloysiens

Courses des licenciés

10h00 = Pré licenciés = 4 – 6 ans

10h20 = licenciés 6 – 8 ans

10h40 = licenciés 8 – 10 ans

11h00 = licenciés 10 – 12 ans

Collation des licenciés

11h30 = Remises des prix sous le préau dans la cour de la Mairie



Attention la circulation est interdite le matin entre 08h00 et 12h00

dans les rues suivantes :

**Rue du Noble – Rue du Verger d’Hélène – Rue de la Tourelle et avenue Charles de Gaulle
entre le parking de la salle polyvalente et le tabac.**

**Le stationnement est interdit Rue du Noble uniquement
sauf pour les épis de la résidence de 08h00 à 12h00**

Restauration et buvette sur place (au niveau des ateliers communaux)

Après-midi : courses TILLOY LES MOFFLAINES ,NEUVILLE VITASSE , WANCOURT

Des courses auront lieu l’après-midi au départ de notre commune en direction de Neuville Vitasse puis de Wancourt, avec en catégorie le R3, les juniors et les Pass open D1/D2, de 14h30 à 17h30
Départ devant les ateliers municipaux :



De 13h00 à 18h00

**La circulation sera autorisée uniquement dans le sens de la course
Tilloy les Mofflaines; Neuville Vitasse; Wancourt
(en cas de non présence des coureurs)**

Des signaleurs seront présents aux intersections pour vous renseigner

Remises des récompenses à 17h30

MUSIQUE CIRQUE THÉÂTRE MARIONNETTE
SPECTACLE ÉQUESTRE MANÈGE & JEUX ANCIENS

2021

SAMEDI 18 SEPTEMBRE

FESTIMANOIR

TILLOY-LES-MOUFFLAINES

GRATUT

14H
PARC DU MANOIR
ATTRACTIONS
& SPECTACLES

03 21 49 21 21 . WWW.DROITDECITE.COM

www.tilloylesmouflaines.fr
contact@tilloylesmouflaines.fr
03 21 73 25 75

Comité de rédaction : Didier MICHEL, Morgane DELY,
Fabienne HOULBERT, Cédric VANDOOREN, Jacqueline
GUIMART, Isabelle FROMENT, Virginie BEUGNET, Do-
minique AUCREMANNE

Impression : Mairie de Tilloy-Les-Mouflaines

Conception : Margot SZMYDTKE